



# *PRINCIPAUX RESULTATS DE IMPROVRE-RE*

CAS DU BURKINA FASO

LA DEMARCHE INTEGREE

Atelier de Ouagadougou du 19 au 24 mars 2007

Présenté par Monsieur Emmanuel NONYARMA,



# *LA DEMARCHE IMPROVES -RE*

---

---



★ Améliorer l'impact de l'électrification rurale sur la réduction de la pauvreté pour le développement durable.



★ Mettre en place des investissements multisectoriels et une planification coordonnée de l'électrification en synergie avec les services sociaux et marchands





# *Partenaires Nationaux du projet*

---

---

## **Administration centrale**

- ★ La Direction Générale de l'Energie
- ★ Le Fonds de Développement de l'Electrification
- ★ Les Direction des études et de la Planification des Ministères en charge de la Santé, de l'Education, de l'Eau

## **Sociétés et établissements publics de l'Etat**

- ★ L'INSD
- ★ IGB
- ★ La SONABEL

## **Les administrations décentralisées**

- ★ Les Préfets des Départements
- ★ Les délégués administratifs des villages

## **Les partenaires privés et bureaux d'études**

- ★ EDENE
- ★ GG-Y
- ★ BERCODE



## *Analyse des cadres réglementaires*



1. Loi portant réglementation Générale de l'approvisionnement du Burkina Faso en énergie électrique

2. La loi 010/98/AN portant modalités d'intervention de l'Etat et répartition des compétences entre l'Etat et les autres acteurs de développement



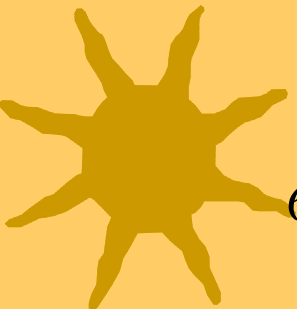
3. La loi 040/98/AN portant orientation de la décentralisation au Burkina Faso,

4. Arrêté portant condition d'octroi des concessions

5. Décision du Gouvernement sur la segmentation du secteur en deux

Un premier segment composé des centres gérés par la SONABEL

Un deuxième segment constitué par l'électrification rurale et financé à travers le Fonds de Développement de l'Electrification



6. Arrêté portant création du Comité interministériel de facilitation de l'approche multisectorielle dans le domaine de l'énergie



## *Acteurs en charge de la planification de l'électrification rurale*



- ★ **Le ministère en charge de l'énergie** : il a pour rôle de concevoir, de mettre en œuvre et de suivre la politique d'électrification du gouvernement (Planification Nationale),
- ★ **Le Fonds de Développement de l'Electrification (FDE)** : c'est l'organe facilitateur et de financement de l'électrification rurale au Burkina faso (planification quinquennale).
- ★ **L'Organe de Régulation du Sous-secteur de l'Electricité (ORSE)** : chargé de veiller au respect d'une planification cohérente (non en place)
- ★ **Les collectivités locales** : le gouvernement octroie des compétences en matière d'approvisionnement en énergie électrique aux collectivités locales (Planification Locale)
- ★ **Les communes rurales, les regroupements coopératifs et associatifs** : la loi leur permet d'obtenir des concessions dans les sous-secteur de l'électrification rurale (Planification Locale)
- ★ **Les privés** :
  - Obtenir des concessions
  - Réaliser les études
  - Gérer des systèmes d'approvisionnement;
  - Accompagner les coopératives dans la mise en œuvre des projets.



## *Les outils de planification*

---

---



★ Plan National d'Electrification : Mise en cohérence des objectifs de la planification avec le Cadre Stratégique de lutte Contre la Pauvreté



★ Plan d'Actions Prioritaires de Cadre Stratégique de lutte Contre la pauvreté



★ Planification Triennal par le FDE: Traduit par un contrat plan entre le FDE et l'Etat



## *Constitution de bases de données multi-sectorielles*

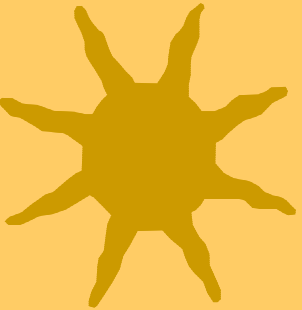
---



1. Données socio-économiques
  - Générales (ensemble du pays) population, consommation d'énergie, revenus,
  - Locale (zone pilote après sélection)
2. Situation de l'électrification et planification
3. informations sur les services sociaux et marchands (éducation, santé, hydraulique, agriculture, zones irriguées)



## *Résultats de la base de données*



★ 7800 localités référencées avec des données sur:

- Situation administrative;
- Démographie
- Infrastructures socio-économiques en place (santé, éducation, cultes, administration, loisirs)
- Système énergétique en place





## *Collaboration entre institutions*

---



### Niveau Local

- Établissement de mécanisme d'échange d'information entre les institutions concernées
- Rencontre d'échanges au sein de la CIFAME
- Mise en commun des information sur les bases de données disponibles (santé, hydraulique, INSD, administration territoriale, SONABEL, DGE, FDE, Éducation)
- Rencontres d'harmonisation de la planification du développement des infrastructures d'électrification (DGE, FDE, SONABEL)
- Partenaires étrangers
  - Projet MEPRED (Union Européenne)
  - Forum CEDEAO / UEMOA
  - Projet PDSE/PASE BANQUE MONDIALE
  - DANIDA (PASE)





## *Formulation d'une méthodologie et développement d'un outil*



### ★ Résultats de l'atelier de Bamako

#### 1. Au niveau de la demande :

- Utiliser la notion de pôle de développement
- Utiliser des indicateurs pertinents pour classer les pôles de développement

#### 2. Au niveau de l'offre :

- Prendre en compte le potentiel de production d'électricité à partir des ressources locale (solaire, hydroélectricité, biomasse, vent)



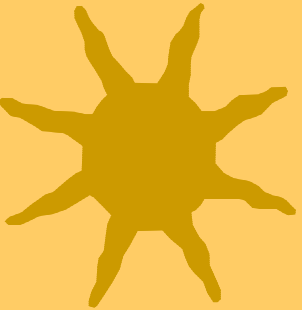
### ★ Ébauche de standards techniques et socio-économiques d'évaluation des projets ER

### ★ Développement d'un outil informatique de planification de projet d'Electrification Rurale utilisant le SIG (GEOSYM)





## *Élaboration du plan local*



1. Développement de critères de sélection des zones pilotes sur la base des résultats de l'atelier de Bamako
2. Mise en œuvre du processus de sélection d'une zone pilote
3. Choix de 5 régions au départ
4. Application des critères de sélection sur les 5 régions



## *Principes de sélection*

---

---



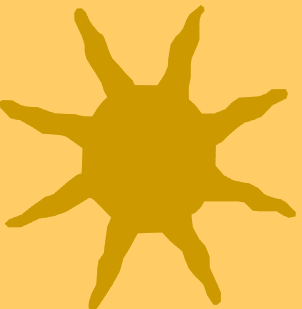
### ★ Principe 1 : le But:

- La zone pilote doit permettre de tester l'approche de planification intégrée pour un impact social maximal de l'électrification



### ★ Principe 2 : Exigences pratiques

- Accessibilité physique
- Consentement des décideurs politiques,
- Motivation des autorités locales,
- Existence d'une structure de développement





# *Principes de sélection*

---

---

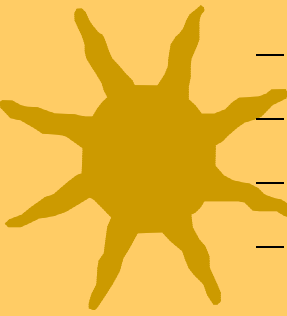


## **★ Principe 3 : Considérations pratiques**

- Adéquation avec le découpage administratif
- Pas d'études sur l'électrification rurale,
- Cohésion politiques et sociales

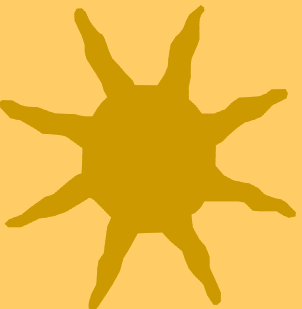


## **★ Principe 4 : Considérations socioéconomiques**

- 
- Incidence de pauvreté en terme d'IDH,
  - Perspectives pour le développement durable,
  - Potentiel économique,
  - Structure démographique de la zone représentative,
  - Présence d'organisations sociales et/ou communautaires
  - Potentiel d'investissements énergétiques,
  - Existence d'investisseurs intéressés,
  - Technologies énergétiques envisagées (ou mises en priorité),
  - Taux de pénétration / d'électrification escompté



# *Principes de sélection*



---

---

## ★ **Principe 5 : Synergies**

- avec d'autres projets de développement,
- avec d'autres stratégies sectorielles (zones prioritaires),
- avec des stratégies de développement local (exode, croissance économique,

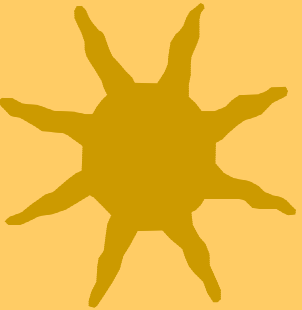
## ★ **Critères complémentaires**

- Le choix de la zone pilote dans la perspective d'investissements effectifs dans le cadre de financements nationaux et/ou internationaux
- respecter un juste équilibre entre la démarche théorique (élaboration du modèle de planification technico-économique) et le travail de terrain



*Quelques résultats de l'application des principes de sélection*

---





## *Caractéristiques de la zone retenue*

---



### ★ région du centre sud

- ~200,000 habitants
- 3 provinces
- 10 communes rurales concernées
- 48 localités



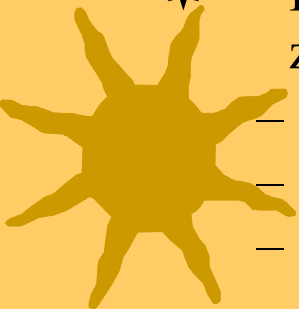




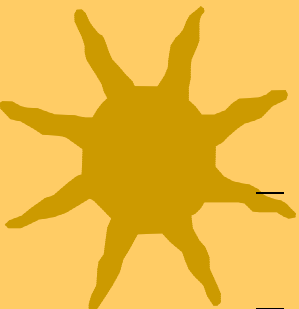
## Élaboration du Plan d'Electrification de la zone pilote



- ★ Identification des acteurs locaux dans chaque zone d'étude, présentation du plan local d'électrification et validation de la démarche proposée pour maximiser l'impact socio-économique de l'électrification



- ★ Élaboration d'un programme d'investissement prioritaire dans la zone



- Nombre de pôles de développement : 21
- Population directement bénéficiaire : 102.270 habitants
- Le nombre de localités ciblées : 48
- Nombre de projets recensés : 18 dont
  - 3 grappes diesel
  - 6 projets diesel isolé
  - 9 projets de connexion au réseau national
- Le budget d'investissement pour les 18 projets d'électrification est estimé à **2.974.073.721 FCFA**
- Le budget total d'investissement (projets d'électrification + projets de pré-électrification) est estimé à **3 756 938 096 FCFA.**



## *Mesures d'accompagnement*



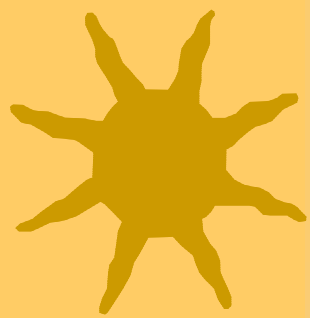
- ★ Renforcement de capacités des acteurs  
(Administration, sociétés et bureaux d'études)

- Formation SIG
- Formation GEOSIM
- Utilisation GPS (réalisation études de faisabilité électrification rurale)
- Calcul électrique de réseau



- ★ Développement d'une application dynamique fonctionnant sous Internet avec les fonctionnalités d'un SIG





---

Je vous remercie